

Paris, le **07 SEP. 2016**

Madame, Monsieur, Chers Concitoyens,

Nous tenions à vous expliquer personnellement le projet d'ouverture prochaine, Porte de La Chapelle, d'un centre de premier accueil humanitaire.

Vous le savez, depuis 2015, Paris est confronté à une importante crise migratoire qui entraîne l'installation, dans des conditions indignes, de réfugiés dans des campements de fortune sur l'espace public et en particulier dans le 18^{ème} arrondissement. Cette situation n'est acceptable ni pour les migrants ni pour les habitants.

Afin d'accueillir ces réfugiés dans des conditions dignes, l'État, la Ville de Paris et les mairies d'arrondissement se sont fortement mobilisés. Dans le 18^e, nous avons ouvert un centre d'hébergement rue Coustou à Montmartre, accueillant près de 160 personnes, mais nous avons aussi soutenu de nombreuses associations œuvrant auprès des réfugiés.

Néanmoins face à l'urgence humanitaire, la Mairie de Paris, a décidé de créer en lien avec les services de l'Etat des lieux d'accueil à vocation humanitaire gérés par des professionnels afin d'accueillir dignement les réfugiés.

Compte tenu des pré-requis par ce type de lieu, le site de la Porte de la Chapelle, disponible temporairement, est apparu comme un site adapté pour la Mairie de Paris. La mairie du 18^e s'est naturellement associée à ce choix.

Ce « Centre de premier accueil humanitaire » ouvrira donc sur le site Dubois au 60 boulevard Ney et sera géré par l'association Emmaüs Solidarité qui organise déjà la maraude « migrants ». Il répondra aux normes internationales fixées par le Haut Commissariat aux Réfugiés de l'ONU.

Les réfugiés arrivant pour la première fois à Paris pourront dans ce lieu d'accueil transitoire de jour et de nuit être informés sur leurs droits, être orientés, bénéficier d'une mise à l'abri, de soins et de repas pendant les quelques jours nécessaires (5 à 10 jours) à leur orientation vers d'autres structures d'accueil réparties sur le territoire français.

Depuis plusieurs semaines, une équipe d'architectes est mobilisée pour créer le « pôle accueil » du centre, structure modulaire et démontable, qui pourra être réutilisée sur d'autres sites. Ce centre d'accueil temporaire bénéficiera en outre, d'interventions artistiques pour faire de ce lieu un espace esthétique, de qualité, et intégré au quartier, participant ainsi à la métamorphose de ce secteur de la Porte de La Chapelle.

Mairie du 18^e

Nous voulions également vous assurer que ce projet ne retarde en aucune façon l'arrivée de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, symbole du « Paris Nord Est », plus vaste projet d'aménagement lancé à ce jour à Paris. En 2018, ce centre quittera la Porte de la Chapelle pour laisser place au chantier du Campus Condorcet comme cela était initialement prévu.

Tous les citoyens qui le voudront pourront s'impliquer pour assurer la réussite de ce projet. Les besoins en bénévoles - encadrés par Emmaüs - ne manqueront pas et chacun peut d'ores et déjà s'inscrire pour participer via la plateforme <https://jemengage.paris.fr/>. Nous profitons, d'ailleurs, de ce courrier pour saluer une nouvelle fois l'attitude citoyenne et solidaire dont les riverains ont fait preuve ces derniers mois.

Des réunions publiques seront organisées en présence d'Emmaüs Solidarité dans les prochaines semaines pour répondre à vos questions et vous proposer, si vous le souhaitez, d'apporter votre concours.

La première aura lieu le **mardi 13 septembre à 19h30** en mairie du 18^e. Nous vous y attendons nombreux.

Ce centre temporaire se veut une réponse ambitieuse et digne, à la hauteur du défi de la crise migratoire actuelle et en accord avec les valeurs d'humanisme et de solidarité portées par notre Ville.

En vous assurant de la mobilisation des élu-e-s du 18^{ème} arrondissement et de Paris pour la réussite de ce projet, nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, Chers Concitoyens, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

chaleureusement,

Bien à vous,


Eric LEJONDRE


Anne HIDALGO